



EMILE

Engagés pour la Mobilité et l'Insertion par le Logement et l'Emploi

Appel à candidature pour un opérateur d'accompagnement en Ile-de-France

Contexte

EMILE est un programme d'accompagnement à la mobilité géographique pour des personnes sans domicile, en difficulté d'insertion professionnelle, qui souhaitent quitter l'Ile-de-France pour construire une nouvelle vie dans un autre département d'accueil. EMILE apporte aussi une réponse aux besoins des territoires d'accueil riches en opportunités d'emploi et en logements disponibles. Toutes les informations sur le programme sont ici : <https://www.programme-emile.org/>

Compte tenu de l'analyse des résultats de la première année (juin 2019 – juin 2020), et surtout de la crise sanitaire qui a eu un impact fondamental sur la situation économique et sociale, le modèle d'accompagnement du programme EMILE a été revu pour la deuxième année autour des principes suivants :

- Une réponse centrée sur les besoins des territoires d'accueil, dans une démarche client ;
- Un accompagnement axé sur l'insertion professionnelle, avec un repérage rapide des compétences et des expériences professionnelles des candidats, pour améliorer la performance du programme ;
- Une accélération des parcours des candidats et une plus grande réactivité.

Dans le modèle EMILE renouvelé, la première étape est l'accueil, composé de l'information sur le programme, de l'examen des critères d'éligibilité et du traitement des inscriptions. Cette première phase est suivie par la deuxième étape : le diagnostic socio-professionnel du candidat, en lien avec Pôle Emploi : recueil des données par téléphone et en présentiel. C'est ce diagnostic de la situation qui permettra d'identifier le parcours le plus adapté au candidat. Le GIP HIS (Groupement d'Intérêt Public-Habitat et Interventions Sociales) <https://www.giphabitat.org/>, au-delà de son rôle de coordinateur national du programme, est chargé de cette phase d'identification des personnes en capacité de réaliser une mobilité adaptée en répondant aux besoins sur les territoires.

Ainsi, 3 parcours de candidat se dessinent :

- **Un accès simplifié et accéléré à la mobilité** : cette orientation est adaptée aux profils répondant aux besoins sur les territoires et ayant peu de freins à la mobilité identifiés (droits ouverts, pratique de la langue française, permis de conduire, qualifications, expérience professionnelle...). Le GIP HIS est chargé de cette orientation et l'articule directement avec les territoires d'accueil concernés.
- **Un accompagnement au projet de mobilité** : sur la base du diagnostic établi, cette orientation est adaptée aux profils dont les perspectives professionnelles correspondent à des besoins sur les

territoires, mais pour lesquels un accompagnement est nécessaire afin de renforcer les compétences ou de répondre au mieux aux offres d'emploi des territoires d'accueil. Cet accompagnement est assuré par un opérateur dédié en Ile-de-France, spécialisé dans l'insertion professionnelle, choisi à la suite du présent appel à candidature.

- **Pas d'accompagnement EMILE** : cette orientation concerne les profils pour lesquels, à l'issue du diagnostic socio-professionnel, une inadéquation est avérée entre les orientations professionnelles ou territoires souhaités et les besoins en emploi identifiés sur les territoires.

Pour sa deuxième année, l'ambition d'EMILE est d'accompagner 300 personnes dans 7 territoires d'accueil d'ici à la fin de l'année 2021.

Objectif

Le présent appel à candidatures a pour objectif d'identifier et de sélectionner un opérateur d'accompagnement amont, en Ile-de-France, chargé de l'accompagnement des candidats EMILE au projet de mobilité. Cet accompagnement à la mobilité est d'une durée de 6 mois maximum à compter du diagnostic socio-professionnel.

Le rôle de cet opérateur d'accompagnement est l'identification des compétences des candidats au programme EMILE et le renforcement de celles-ci, via la prescription de prestations et formations diverses permettant la concrétisation de la mobilité. L'opérateur est également chargé de préparer l'immersion des candidats dans les territoires d'accueil. L'élaboration de ce projet de mobilité et de l'immersion sont réalisés en étroite collaboration avec l'opérateur aval sur le territoire d'accueil concerné, ainsi qu'avec les acteurs de l'emploi partenaires du programme : Pôle emploi, AFPA, MEDEF, OPCO Cohésion sociale, Chantier Ecole, Humando.

L'opérateur d'accompagnement est chargé d'accompagner une vingtaine de candidats par mois.

Critères de sélection

Le candidat devra présenter les caractéristiques suivantes :

- Une bonne connaissance des publics visés par le programme ;
- Une bonne connaissance des dispositifs de formation et d'accès à l'emploi ;
- Un savoir-faire reconnu dans l'accompagnement des publics dans leur insertion professionnelle ;
- Des partenariats solides avec les acteurs du service public de l'emploi ;
- Une bonne intégration dans un ou plusieurs réseaux d'entreprises, de l'économie sociale et solidaire ou non ;
- Une capacité à travailler en coopération avec d'autres structures, y compris éloignées géographiquement ;
- Une maîtrise des outils informatiques : nuage (*cloud*), vidéo-conférences, traitement de données personnelles (SI Parcours Emile), etc.

Le candidat sera choisi par les pilotes du programme EMILE en fonction des critères ci-dessus, à l'occasion du comité stratégique du programme EMILE lors de la deuxième quinzaine de septembre 2020.

Financement

Les financements sont octroyés directement à l'opérateur d'amont par le biais d'une convention de subvention signée avec le GIP HIS, coordinateur national du programme, pour la période d'octobre 2020 à décembre 2021. Cette convention détaillera les modalités de travail au sein du consortium EMILE que le nouvel opérateur intègre dans le même temps.

Le financement dédié à l'opérateur d'amont permet de recruter, de façon progressive compte tenu de la montée en charge du programme, deux conseillers d'insertion professionnels chargés chacun de l'accompagnement d'une vingtaine de candidats par mois en file active. Le financement couvre également le coût de coordination avec les autres partenaires du programme (GIP HIS, acteurs de l'emploi, opérateurs aval).

Contenu du dossier de réponse

La réponse du candidat volontaire au présent appel à candidatures doit comprendre les pièces justificatives suivantes :

- une note d'intention du candidat, précisant la compréhension du programme et sa motivation à intégrer le programme EMILE ;
- une lettre d'engagement du/de la Président.e du candidat, précisant l'engagement de la structure ;
- les rapports d'activité 2018 et 2019 du candidat.

Calendrier

La réponse à l'appel à candidatures est attendue, avec l'ensemble des pièces justificatives, avant le :

Vendredi 11 septembre 2020 à 12h
par courriel à l'adresse suivante : emile@giphabitat.org

Procédure de choix des territoires et contractualisation

L'instruction des différents dossiers reçus sera réalisée la semaine du 14 septembre. Sur la base de cette instruction, le choix du candidat pour la deuxième année du programme EMILE sera validé en comité stratégique, dans lequel siègent la DIHAL, la DGEFP, la DGEF, la DGCS, la Préfecture d'Ile-de-France et le GIP HIS, dans la deuxième quinzaine du mois de septembre 2020.

La contractualisation avec le GIP HIS aura lieu avant la fin du mois de septembre 2020, pour un démarrage à compter du 1^{er} octobre 2020.

Toute question concernant cet appel à candidatures peut être posée à l'adresse suivante : emile@giphabitat.org